

*Pipe-line de la vallée du Mackenzie*

Certains d'entre nous de ce côté-ci ont été tout à fait éberlués par la suggestion de former un comité pour s'occuper de cette question. Monsieur l'Orateur, quand ceux d'entre nous qui s'intéressent aux questions d'énergie assistent à une réunion du comité des ressources nationales, il nous faut parfois attendre jusqu'à 50 minutes après l'heure officiellement fixée pour le début de la réunion avant qu'un député de l'opposition officielle ne se présente.

**Des voix:** Oh!

**M. Gillespie:** On fait beaucoup de bruit en face pour faire valoir la nécessité de discuter de ces questions d'énergie, mais quand un comité est mis sur pied pour le faire, il nous faut attendre l'arrivée d'un de leurs députés pendant 50 minutes.

**M. Baldwin:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le ministre devrait connaître suffisamment le Règlement pour se rendre compte que Votre Honneur a rejeté l'amendement. Il ne peut donc être débattu. S'il a des observations raisonnables à faire, qu'il les fasse maintenant.

**M. Gillespie:** Le député pourrait peut-être convaincre certains de ses collègues de s'intéresser davantage à l'énergie. Le principal critique du parti en matière d'énergie—je ne sais s'il a commis une erreur ou non, mais le compte rendu le révélera—a déclaré que si le chef de l'opposition (M. Clark) devenait premier ministre du Canada . . .

**Une voix:** C'est une étourderie naturelle?

**M. Gillespie:** Le député a déclaré que si le chef de l'opposition était premier ministre, il abolirait l'Office national de l'énergie.

**Des voix:** Oh!

**M. Gillespie:** Pouvons-nous prendre ce parti au sérieux?

● (1530)

Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) a dit que, s'il était premier ministre, le chef de l'opposition abolirait l'Office national de l'énergie. Alors je vous demande . . .

**M. Paproski:** Vous savez que c'est faux, Alastair.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Grenville-Carleton invoque le Règlement.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, voilà de la part du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources la pire avocasserie que j'aie entendue depuis longtemps. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) était ici, il sait bien qu'il y a eu rectification. Il ne devrait pas chercher à donner de fausses impressions. S'il tient à améliorer sa peu brillante réputation, il ferait bien d'en revenir au sujet.

**M. Gillespie:** Je suis très heureux que la rectification ait été apportée, monsieur l'Orateur, mais je soulignerai que cette rectification est due à un député libéral. Je pense que le chef de l'opposition a également rectifié ses propos de lundi soir.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Avec ce que vous faites, vous n'avez pas grand-chose à rectifier.

**M. Gillespie:** Il s'agit donc ici d'une importante question nationale, qui revêt une singulière importance pour la population du grand Nord. Si les députés d'en face veulent bien

m'accorder leur attention, j'aimerais faire quelques observations à ce sujet.

Je pense que le rapport du juge Berger est un des plus importants qui aient été adressés au pays, et il va certainement faire date tant par son optique et que par ses répercussions. J'ai beaucoup d'estime pour le travail effectué par son auteur. Il s'est bien acquitté de sa mission. Je dirai même que l'éloquence de ce rapport se passe de louanges. Or, il n'y a que quatre jours que ce travail a été présenté. Comme tous ceux qui ont déposé à l'enquête, le juge voudra donc, j'en suis sûr, que la Chambre des communes et tous ceux qui ont un intérêt à la chose prennent le temps d'assimiler le rapport, d'y réfléchir avant de prendre une décision sur les nombreuses questions complexes et épineuses qu'il a traitées.

Comme on le sait, il a abordé deux grandes questions, celle de l'effet social et écologique de la construction du pipe-line et celle des répercussions économiques. Il s'est également intéressé—et cette partie du rapport n'est pas encore terminée—aux conditions qu'il faudrait mettre au cas où on déciderait de construire un pipe-line dans la vallée du Mackenzie.

Mais il y a un autre aspect qu'il a, bien sûr, laissé de côté pour la bonne raison qu'on ne lui avait pas demandé de s'en occuper. C'est la question de l'intérêt national. C'est pourquoi le rapport de l'Office national de l'énergie a tellement d'importance. Le Parlement a confié cette responsabilité, tout aussi lourde, à l'Office, qui poursuit son enquête et compte publier son rapport début juillet.

Comme le savent les députés, la position du gouvernement a toujours été qu'il fallait attendre d'avoir toutes les données en main avant de décider si oui ou non la construction d'un pipe-line pour acheminer le gaz du Grand Nord servait l'intérêt national et qu'il serait prématuré de tirer des conclusions avant d'avoir examiné à fond tous les aspects de la question et procédé à une évaluation globale. Personne n'a jamais douté, et certainement pas le gouvernement, que la construction d'un pipe-line dans le Grand Nord quel que soit le tracé choisi, aurait des conséquences énormes sur la vie et l'avenir des populations qui vivent le long de ce tracé. C'est en fait parce que cette question le préoccupait que le gouvernement a commandé cette enquête sur le projet de construction d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie.

Toutefois, un autre problème très grave se pose, celui de l'avenir de l'énergie dans notre pays, et le rôle que peut et devrait jouer le gaz naturel encore inexploité dans le Nord, surtout le gaz du delta, pour répondre aux besoins énergétiques futurs. Ces dernières années, le gouvernement a entendu de nombreux groupes affirmer qu'avant bien longtemps le gaz naturel du Nord devra servir à approvisionner les marchés canadiens du Sud; en fait, un rapport antérieur de l'Office national de l'énergie signalait que les approvisionnements de gaz naturel de l'Ouest, bien que suffisants pour répondre aux besoins actuels, ne suffiraient peut-être pas à répondre à la demande future. A cette époque, le gouvernement n'était pas disposé à conclure, sur la foi de ces données, qu'un pipe-line aménagé dans le delta serait nécessairement la meilleure ou l'unique solution à nos besoins énergétiques futurs. Il faudra attendre que l'Office national de l'énergie ait eu l'occasion d'examiner à fond chacune des propositions qui lui seront soumises et de prendre une décision fondée sur les témoignages qu'il aura entendus.